

# Droits des patients et des résidents

## Contexte

---

La formation proposée est axée sur la compréhension des droits fondamentaux du patient, mais aussi de l'usager accueilli en établissement médico-social appelé le « résident ». Les droits seront abordés à travers des études de cas pratiques en lien avec l'exercice professionnel des participants, des cas de jurisprudence pour illustrer des situations où le non-respect des droits du patient et/ou du résident a été sanctionné et enfin des retours d'expériences vécus en établissement par les équipes pluridisciplinaires.

## Objectifs

---

- Etudier le statut de l'usager, ses droits fondamentaux et sa place au cœur de son projet individualisé.
- Identifier les outils juridiques imposés par la loi pour garantir les droits fondamentaux du résident hébergé en établissement médico-social.
- Identifier l'impact de la réglementation sur la prise en charge des patients pour mieux respecter leurs droits.
- Comprendre que le patient est le premier concerné et savoir se positionner au regard des demandes de la famille.
- Faire de la relation avec le patient une relation de confiance grâce au respect du secret médical.
- Améliorer l'accompagnement en fin de vie avec les nouveaux outils légaux.

## Renseignements complémentaires

---

### Action de Formation Coordonnée

#### Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

## Programme

---

### Etudier le statut de l'usager, ses droits fondamentaux et sa place au cœur de son projet individualisé:

- Comprendre l'évolution des textes.
- Comprendre l'existence de plusieurs lois.

### Analyse des droits du résident considéré comme « usager » au regard de la loi du 2 janvier 2002:

- Fondements des droits du résident.

- Analyse des droits garantis au résident hébergé.
- Les instruments juridiques, qui garantissent les droits des résidents en ESMS.

#### **Analyse des droits des « patients » au regard de la loi du 4 mars 2002:**

- Le statut particulier pour chaque malade hospitalisé.
- Un malade protégé par plusieurs textes.
- Un patient assisté, représenté et aidé dans ses actes médicaux.

#### **Etude des droits fondamentaux du patient:**

- Le droit d'être informé.
- Le droit de consentir à l'acte médical.
- Le droit d'accéder au dossier médical.
- Le droit aux soins et à la qualité des soins.

#### **Un usager de la Fonction Publique Hospitalière protégé par le secret médical:**

- Une obligation légale inscrite comme fondement de la relation avec l'usager.
- La notion de « secret partagé ».
- Les cas de levées légales du secret professionnel.
- Le témoignage en justice pour le personnel soumis au secret professionnel.

#### **Les droits des usagers en fin de vie à la lecture de la Réforme de 2016:**

- L'expression de la volonté des malades en fin de vie.
- Les outils de l'expression de la volonté du patient.
- Le droit à l'accompagnement et aux soins palliatifs.

**Public**

**Tout public**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**2.2**

**Nature**

**AFC**

**Organisé par**

**Advitam**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**